

**Test-Achats Invest (Edition mensuelle)**Date: **01-10-2023**Page: **19**Periodicity: **Monthly**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: -

Size: **501 cm²**AVE: **0 €****Une nouvelle réglementation européenne**

Le crowdfunding devient encore plus intéressant

Dès le 10 novembre, les campagnes de crowdfunding devront s'aligner sur la nouvelle réglementation.

Voici ce qui change.

Ces dernières années, le crowdfunding (ou crowdlending) est devenu une forme courante de financement alternatif pour les entreprises. Les emprunteurs disposent d'une possibilité supplémentaire d'emprunter et les investisseurs disposent, eux, d'une option

supplémentaire pour investir. Tout cela sans l'intervention d'une banque. Ce sont les plateformes de crowdfunding qui font le lien entre les emprunteurs et les investisseurs.

Label européen

Les autorités européennes n'ont pas manqué de remarquer que

**Plus de projets**

Toute plateforme bénéficiant de ce label pourra désormais opérer dans notre pays. Cela ne fait pas qu'aiguiser la concurrence, cela ouvre aussi la porte à une multitude d'investissements potentiels. Fait nouveau, les organismes publics pourront désormais se financer par ce moyen. Très pratique, les remboursements d'intérêts ou de capital pourront être automatiquement réinvestis dans les projets de votre choix.

Plus de transparence

Tout projet doit faire l'objet d'une présentation dans la langue du client via une fiche baptisée Key Investment Information Sheet (KIIS). Cette fiche contient toutes les informations essentielles sur les risques et les critères de

sélection du projet. Les plateformes sont désormais tenues de déclarer comment elles ont calculé les taux d'intérêt proposés. Et elles doivent également fournir des rapports détaillés sur les faillites des emprunteurs.

Une protection accrue

Avant d'investir, vous serez tenu de suivre une procédure d'enregistrement harmonisée au niveau européen. Cette procédure comprend un test de connaissances et d'expérience. Les investisseurs déjà actifs sur le marché devront, eux, mettre leur profil à jour. Selon les résultats de ce test, vous pourrez ou non investir plus de 1 000 euros dans un projet. Enfin, le délai pendant lequel un investissement peut être annulé passe de 24 heures à 4 jours.

chaque pays de l'Union avait sa propre réglementation. Cela partait d'une bonne intention, à savoir protéger les investisseurs, mais cela avait aussi pour effet d'entraver le fonctionnement transfrontalier des plateformes de crowdfunding. Ce problème est en passe d'être résolu. Un nouveau statut, l'European Crowdfunding Service Providers for Business (ECSP), entrera en vigueur en novembre. BeeBonds et Look&Fin ont d'ores et déjà obtenu leur label européen. Bolero Crowdfunding est dans l'attente de ce label pour la nouvelle plateforme qui sera lancée cet automne. Mozzeno, qui travaille avec un modèle différent, ne l'a pas demandé.

Et les dossiers en cours ?

Les anciens projets continueront à fonctionner selon l'ancienne législation (belge). Si vous avez un projet de crowdfunding en cours, rien ne changera pour vous. ●